



Communiqué de presse

L'Apec et Opcalia signent une convention nationale de partenariat

Paris, le 26 juin 2013 – L'Apec et Opcalia viennent de signer une convention nationale de partenariat. Les deux réseaux souhaitent renforcer leurs actions communes pour accompagner les entreprises sur les volets de l'emploi et de la formation professionnelle. Un plan d'action spécifique est également prévu dans le secteur du Sport.

Une gamme de services complémentaires

Dans le cadre de cette convention, l'Apec et Opcalia mettent en place un plan opérationnel et territorial. Les deux réseaux interviennent ainsi auprès des entreprises pour les aider à optimiser leurs recrutements et pratiques RH, sécuriser les parcours professionnels de leurs cadres et anticiper les évolutions du marché de l'emploi.

Par ailleurs, les deux partenaires participeront aux manifestations réunissant les entreprises sur ces problématiques clés. Ils partageront également leurs informations et outils sur les besoins et pratiques des entreprises d'une part, et sur les analyses prospectives territoriales et connaissance des publics cadres, d'autre part.

Un plan d'action spécifique sur le secteur du Sport

Pour mieux répondre aux attentes des entreprises, des clubs et des fédérations sportives, l'Apec et Opcalia vont développer un plan d'action renforcé dans le secteur du Sport. Son objectif : faciliter la reconversion des professionnels et des sportifs de Haut-Niveau.

Les deux partenaires vont ainsi optimiser les dispositifs existants, rechercher des financements, trouver des solutions innovantes pour accompagner les sportifs, tant sur leur projet professionnel post-sportif que sur une insertion durable dans l'emploi. Pour cela, ils mobiliseront également les partenaires territoriaux du sport (Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, collectivités, associations...).

Jean-Marie Marx, Directeur Général de l'Apec, déclare : *« Nous sommes particulièrement heureux de nouer ce partenariat avec Opcalia, acteur majeur de la formation professionnelle. Grâce à notre collaboration et à travers une réelle proximité sur les territoires, nous pourrons d'une part, accompagner les entreprises dans leur gestion des compétences et d'autre part, aider les sportifs de tout âge dans leur évolution professionnelle ».*

Yves Hinnekint, Directeur général d'Opcalia, commente : *« Tout comme l'Apec, Opcalia bénéficie d'un excellent ancrage territorial qui va permettre aux deux réseaux d'interagir en proximité des entreprises comme des salariés et des demandeurs d'emploi de façon spécifique en fonction des besoins de chaque bassin d'emploi. Le premier chantier commun des deux réseaux dans l'univers du sport, va être tout particulièrement enrichi des travaux de l'Observatoire mené en ce moment par Opcalia sur la reconversion des sportifs de haut niveau et dont les résultats sont attendus en novembre prochain. »*

A propos de l'Apec : Acteur du marché de l'emploi des cadres, l'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel, ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur, pour anticiper et préparer leur insertion professionnelle. Elle informe et conseille les entreprises pour faciliter et optimiser leurs recrutements et la gestion des compétences. Aujourd'hui plus de 39 000 entreprises et 800 000 cadres et jeunes utilisent les services de l'Apec via apec.fr, site leader de l'emploi cadre en France, ou dans ses 47 centres implantés dans toute la France. Avec plus de 900 collaborateurs, dont plus de 500 consultants, l'Apec apporte des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure aux cadres et aux entreprises. Retrouvez toutes les informations de l'Apec sur le site Apec.fr, rubrique « Espace Presse ».

A propos d'Opcalia (www.opcalia.com)

Opcalia est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) – interbranches, interprofessionnel et interrégional - au titre de la formation professionnelle. Il finance la formation des salariés via différentes mesures : Plan formation ; Contrats et périodes de professionnalisation ; DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;
- Simplification administrative et financière ;
- Service d'informations juridiques sur la formation ;
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...

Opcalia, c'est aujourd'hui un acteur national de premier plan, un levier d'action de 650 millions d'euros en ressources propres, 90 millions d'euros de cofinancements, 29 branches et 110 000 entreprises adhérentes.

CONTACTS PRESSE

Opcalia : Jean-Paul AMARY / 06 07 30 73 79 / jean-paul@amary.com
Apec : Carine NAGOT - Paulina CIUCKA / 01 40 52 20 29 / presse@apec.fr